

Encadrement des loyers lillois

vendredi 24 janvier 2020

@cni59-non commercial



Le Premier Ministre ressuscite l'encadrement des loyers lillois

Une étape cruciale est franchie », s'est réjouie Martine Aubry dans un communiqué. Par décret, le Premier Ministre vient d'ouvrir la voie au retour de l'encadrement des loyers lillois, brièvement appliqué en 2017 avant d'être annulé par la justice.

S. B. | 24/01/2020 18h28

✘ Article LA VDN

Il aura fallu trois ans, mais ça y est. L'encadrement des loyers pourrait s'appliquer de nouveau à Lille **d'ici l'été**. La mesure, instaurée par la loi ALUR de 2014, avait été brièvement appliquée en 2017 avant d'être annulée par la justice administrative, à la grande satisfaction de professionnels de l'immobilier vent debout.

Par un décret pris le 22 janvier, Édouard Philippe vient de rétablir, à **titre**

expérimental, le dispositif sur la commune de Lille (et Hellemmes et Lomme). Martine Aubry, engagée depuis l'origine pour l'application de l'encadrement dans sa ville, a immédiatement salué « *une étape cruciale* ». « *Lille, reconnue comme la troisième ville la plus chère de France avec une hausse des loyers privés de 70 % entre 2000 et 2012, en a, en effet, besoin pour garantir des logements abordables pour tous et favoriser mixité sociale et attractivité* », écrit l'élue socialiste.

Torpiller la mesure

La municipalité lilloise **n'a pas ménagé ses efforts depuis 2018** et l'adoption de la loi ELAN. Le texte, en permettant aux communes d'expérimenter l'encadrement des loyers sur leur seul territoire, refermait la brèche dans laquelle s'étaient engouffrées les associations de propriétaires pour torpiller la mesure. Quelques mois plus tard, en avril 2019, la Métropole européenne de Lille votait en faveur de la régulation du marché lillois. **Restait à attendre le décret du Premier ministre. C'est chose faite.**

Dès que le préfet du Nord aura pris un arrêté fixant le montant des loyers de référence, le retour du contrôle des baux ne sera plus qu'une question de semaines, assure la ville, en misant sur le **premier semestre 2020**. « *C'est une excellente nouvelle pour les Lilloises et les Lillois, dixit Martine Aubry, et pour continuer à faire de Lille une ville (...) où les catégories populaires ont toute leur place grâce à la maîtrise des prix.*